

# La GEstion Optimisée des DEchets dans les lycées du Grand Est



**- Guide 2023 -**

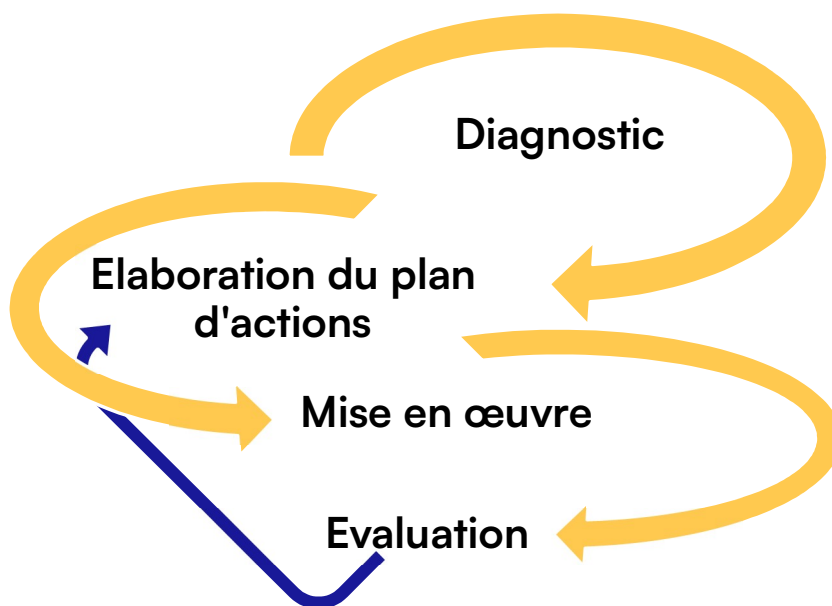
## Partie 2 - Des pistes pour agir

### A- Etat des lieux de la gestion des déchets dans le lycée

#### 1. Adopter le mode projet et former un comité de pilotage

Au sein d'un lycée, adopter une démarche de gestion optimisée des déchets revient à **alléger les charges correspondantes et à réaliser des économies** plus globalement. Mais c'est avant tout répondre aux objectifs de développement durable.

La **méthodologie idéale est celle du mode projet** qui, même si elle bouscule la façon de fonctionner habituelle des personnels, a fait ses preuves sur son efficacité pour **l'engagement, l'amélioration continue, et l'intégration**.



Le **préalable indispensable** à cette démarche est **l'implication de l'ensemble des acteurs** au sein du lycée dans un **Comité de Pilotage** dont les fonctions sont les suivantes :

- **Espace d'échanges** entre tous les usagers de l'établissement voire des partenaires extérieurs (association, collectivité, etc.) ;
- **Présentation et validation** des résultats de chaque étape de la démarche ;
- **Prise de décisions** sur les actions à mener, les personnes référentes, le planning général, etc.

Il est indispensable que le Chef d'établissement s'implique dans le projet, soit en participant au Comité de Pilotage, soit en déléguant la prise de décision à une personne de la direction. En effet, les moyens humains et matériels ne pourront être engagés sans son aval.

Un chef de projet est désigné pour piloter et devenir la personne référente.

## 2. Le diagnostic déchets

L'objectif du diagnostic déchets est de réaliser **un état des lieux** précis de la gestion des déchets dans votre établissement. Il porte sur :

- ▶ Les **déchets générés** : les différentes catégories, les quantités pour chacune, les lieux de production, les lieux de pré-stockage et de stockage avant collecte ;
- ▶ Les **pratiques actuelles** : les personnes responsables de la gestion des déchets en interne (pré-stockage, stockage, pré-collecte, valorisation interne), la gestion des contrats avec les entreprises d'élimination, la convention avec la collectivité, les pratiques d'achat, la régularité avec la réglementation actuelle et à venir ;
- ▶ Les **coûts** liés à la gestion des déchets.

Dès 2024, la Région Grand Est lance **l'observatoire régional des déchets des lycées** pour tous les lycées publics de son territoire. Tous les ans et pendant trois ans, quatre territoires seront étudiés de la manière suivante :

- ▶ 2024 : Maisons de Région de Châlons en Champagne, Epinal, Strasbourg et Sélestat ;
- ▶ 2025 : Maisons de Région de Charleville- Mézières, Saint Dizier/Bar-le-Duc/Verdun, Metz et Mulhouse ;
- ▶ 2026 : Maisons de Région de Troyes/Chaumont, Nancy, Thionville/Longwy et Saverne/Haguenau

Une **enquête** sera envoyée à chaque établissement pour définir les types et quantités de déchets produits, les moyens mis en place pour les gérer et les problématiques rencontrées.

Un **rapport** de diagnostic sera **rédigé** pour **présenter** les **résultats** et **émétre** des **recommandations** et des premières **pistes d'action**.

Le Comité de Pilotage pourra s'appuyer sur ce rapport et travailler à l'élaboration d'un **plan d'action** qui lui semblera le plus adapté et pertinent pour l'établissement. L'avantage de travailler en mode projet est de faire régulièrement des évaluations afin **d'ajuster** au fur et à mesure les **actions** mises en place.

### B- Réaliser un plan d'action

L'objectif est de reprendre les recommandations pour chaque catégorie de déchet ou de producteur et de les hiérarchiser en tenant compte du respect de la réglementation, la dangerosité des déchets, la quantité des déchets et la disponibilité en interne des moyens humains et financiers.

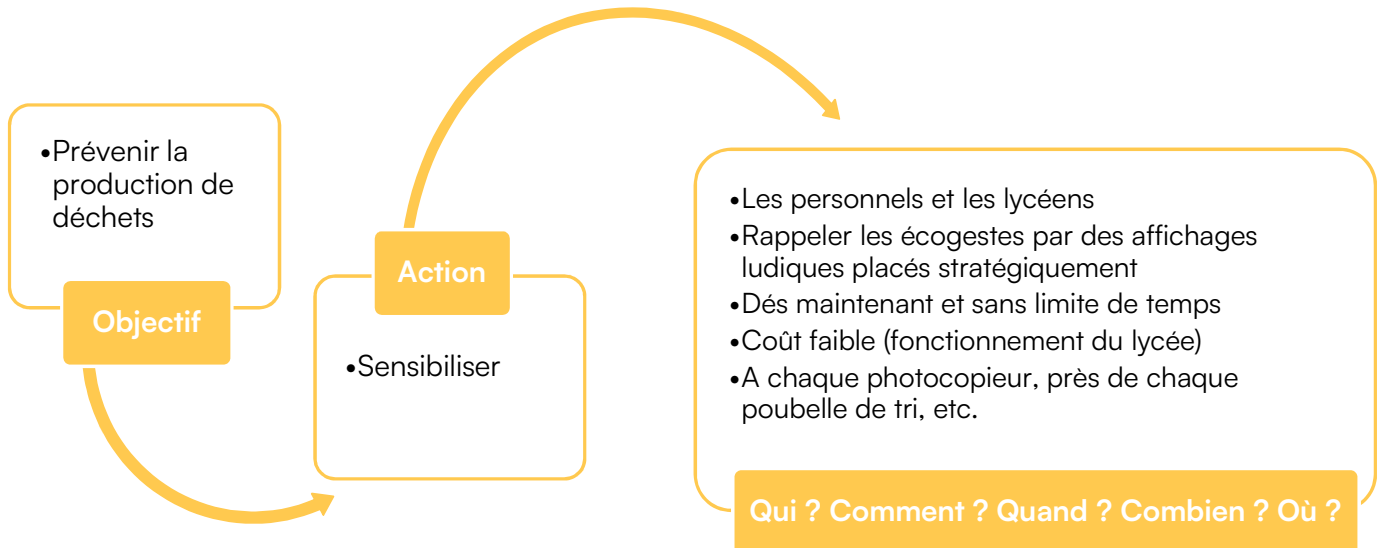
Bien sûr, il faudra veiller à respecter les niveaux de priorité des traitements en privilégiant la prévention, puis le tri et valorisation en interne ou le tri et valorisation en externe et enfin l'élimination avec les ordures ménagères.

Il est préconisé d'articuler le plan d'action autour de 3 grands objectifs :

- A. Prévenir la production de déchets**
- B. Optimiser le stockage et le tri des déchets**
- C. Valoriser au maximum les déchets qui n'ont pas pu être évités**

Ces derniers restent à décliner en actions concrètes qui feront l'objet d'une fiche détaillée (modèle en annexe 1) avec une description précise, les objectifs, les moyens, le calendrier, la personne référente volontaire et les cibles. Le Comité de Pilotage validera le contenu de chaque fiche.

### Exemple :



L'ensemble de ces fiches ainsi que le diagnostic seront rassemblés dans le « Plan de gestion optimisée des déchets du lycée ». Dans un but de sensibilisation, ce document pourra faire l'objet d'une communication particulière notamment pour présenter le diagnostic à l'ensemble des usagers du lycée, annoncer le lancement des actions, indiquer les résultats et l'atteinte ou non des objectifs, etc.

### C- Suivre et évaluer le plan d'action

Au terme d'une ou deux années de vie de ce plan de gestion, il est intéressant de mener une enquête de suivi-évaluation des actions mises en œuvre permettant de faire un premier bilan. L'objectif est de valoriser les bonnes pratiques mais aussi de mettre en lumière ce qui fonctionne moins bien afin d'être en mesure d'apporter des corrections.

Les résultats du diagnostic initial permettront de comparer la situation nouvelle et de vérifier si l'atteinte des objectifs est en bonne voie ou déjà effective. Ainsi il sera possible de réviser ses ambitions à la hausse ou à la baisse au cas par cas.

L'idéal est d'alimenter un tableau de bord (modèle en annexe 2) régulièrement afin de suivre l'avancement du plan d'action au fil du temps. Ainsi, il est possible d'émettre des recommandations au fur et à mesure et de visualiser leurs effets.

Il est facile d'utiliser le tableau de bord comme support pour présenter les résultats et les nouvelles recommandations en Comité de Pilotage. Ce dernier pourra aisément prendre des décisions pour chaque action comme la poursuivre, la renforcer, l'arrêter, la réorienter, etc.

Le tableau de bord permet aussi de planifier dans le temps les actions et d'assurer leur démarrage. Il est également possible d'y ajouter le budget estimé, les différentes dépenses et le budget définitif.

### **D- Le cas particulier du service Restauration**

La prévention du gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets est spécifiquement traitée dans le projet « Gaspillons Moins, Mangeons Mieux » de la démarche Lycée en Transition.

Par ailleurs un guide des bonnes pratiques a été rédigé à l'attention des tous les établissements. Nous vous proposons de vous y référer pour traiter ce sujet spécifiquement. Il est disponible dans [la boîte à outils en ligne](#).